



RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté n°RM-DEC-2024-76 portant composition du jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieur session 2025.

Mamoudzou, le 3 février 2025

Le Recteur de l'académique Mayotte, Recteur de l'académie de Mayotte

VU l'arrêté du 21 décembre 2010 fixant les modalités d'organisation et les épreuves des examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratifs de classe supérieure et au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 24 septembre 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 23 janvier 2025 fixant au titre de l'année 2025 le nombre de postes offerts à l'examen professionnel pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

VU le décret du 22 décembre 2022 portant nomination de M. Jacques MIKULOVIC, professeur des universités de classe exceptionnelle, en qualité de recteur de la région académique de Mayotte, recteur de l'académie de Mayotte.

ARRETE

Article 1 : Le jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, session 2025 est fixé conformément à l'article 3 de cet arrêté ;

Article 2 : Calendrier.

- L'épreuve d'admissibilité aura lieu le mercredi 05 février 2025
- Le jury d'admissibilité se réunira le jeudi 13 février 2025
- Publication des résultats d'admissibilités, le vendredi 14 février 2025
- L'épreuve d'admission aura lieu, le mercredi 26 mars 2025
- Publication des résultats d'admission, le jeudi 27 mars 2025

Article 3 : La composition du jury est la suivante :

Président : Monsieur THOMAS Sébastien, Principal, collège de Doujani

Membres du jury :

- Madame DUFOURG Isabelle, Principale, collège de M'gombani
- Monsieur DELABAERE Thieffen, chef de division SSA Rectorat de Mayotte

Article 4 : Le Secrétaire général de l'Académie de Mayotte est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Recteur
Jacques MIKULOVIC
Le Recteur

A circular blue ink stamp from the Rectorat de Mayotte, République Française. The stamp features two stars on the left and right sides. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink. The text 'Le Recteur' appears twice: once above the signature and once inside the stamp's circle. Below the signature, the name 'Jacques MIKULOVIC' is printed.